

## **CAMPAGNE DE MUTATION 2014 LES REGLES DE GESTION TOURNENT A L'INDIGESTION**

La campagne des mutations des catégories A, B, C qui s'est ouverte le 18 décembre 2013 vient de se terminer. Compte tenu de la période des fêtes de fin d'année, nous pouvons considérer que son déroulement s'est réduit à une petite quinzaine de jours située entre le 6 et le 21 janvier 2014.

Rappelons que, désormais, et pour l'ensemble des agents de la DGFIP, les choix qui s'opèrent pendant cette période les engagent pour le mouvement du 1<sup>er</sup> septembre 2014 et éventuellement pour le complémentaire du 1<sup>er</sup> mars 2015.

Rappelons aussi que, pour la filière gestion publique, ce système harmonisé constitue une véritable révolution et que ce schéma s'imposera désormais à tous les agents de la DGFIP.

Ce système hyper centralisé, qui va produire des projets nationaux d'affectations aux agents de la DGFIP, ne leur donne en amont aucune lisibilité, ni possibilité de se situer, la demande de mutation devenant une espèce de loterie dont le mauvais tirage peut être lourd de conséquences pour la situation personnelle et familiale de bon nombre d'agents.

En effet, effectuer une demande de mutation nationale pour changer de structures au sein d'une même ville et risquer de se retrouver à la périphérie de la RAN est un scénario relevant du possible où la demande de mutation, certes satisfaite au niveau national, pourrait se transformer en punition au niveau local !!

Quant aux demandes de mutations imposées dans le cadre de la liste d'aptitude de C en B, la lisibilité est encore plus aléatoire, et la garantie de rester dans son département d'origine n'existe plus.

**Pour FO DGFIP, ce système unifié démontre d'ores et déjà toutes ses incohérences et son inadaptation au réseau de notre Administration dans sa configuration DGFIP !!**

Nous nous sommes très souvent exprimés sur le sujet en dénonçant ce qui se préparait en ce qui concerne ces règles de gestion dites « harmonisées ». Nous nous sommes battus et avons défendu, seuls, nos revendications pour que le principe du gagnant-gagnant puisse vouloir dire quelque chose et se traduise par des règles lisibles, transparentes et susceptibles de favoriser la promotion sociale des agents.

- **Seuls**, nous avons défendu la mise en place de 2 mouvements annuels de mutations, revendication légitime pour tous les agents de la DGFIP, qui doivent supporter financièrement et moralement l'éloignement géographique.

- **Seuls**, nous condamnons aujourd'hui le refus de la Direction Générale de mettre en place deux véritables mouvements par an.

- **Seuls**, nous avons défendu le droit à rester dans le département d'origine pour les premières affectations (concours interne et liste d'aptitude).

- **Seuls**, nous condamnons aujourd'hui le refus de la DG d'étendre à l'ensemble des agents des deux filières cette possibilité dite du « droit au retour ».

- **Seuls**, nous avons défendu la prise en compte de l'ancienneté des demandes de mutations prioritaires basées sur l'ancienneté du fait générateur de la priorité.

- **Seuls**, s'agissant de ces demandes de mutation à titre prioritaire, nous dénonçons un système de bonifications inadapté et qui fait perdurer au delà du supportable des situations sociales délicates.

- **Seuls**, nous avons défendu le rôle des CAP locales, qui grâce aux interventions des représentants des personnels, permettaient localement de régler bon nombre de demandes de mutations prioritaires ou non.

- **Seuls**, nous alertons aujourd'hui sur les menaces qui pèsent sur ces CAPL qui, du fait de la mise en place du système unifié, risquent fort de se transformer en chambres d'enregistrement.

Malheureusement, force est de constater que le système qui va se mettre en place en 2014 ne correspond pas à nos revendications. Dans le processus de discussions qui s'est déroulé en amont, nous nous sommes heurtés à l'inertie de la Direction Générale. D'autres, qui prônaient le statut quo à l'époque (généralisation des règles de la DGI à l'ensemble du réseau), ont également aujourd'hui leur part de responsabilité et sans doute la mémoire courte...

**Dans un contexte de stress et de tensions dans les services, ces bouleversements qui se profilent, angoissent et désorientent bon nombre de collègues déjà fortement éprouvés par la dégradation des conditions de travail et la baisse du pouvoir d'achat !!**

**Pour FO DGFIP, il est inadmissible de traiter ainsi des agents qui, de par leur conscience professionnelle, contribuent chaque jour à éviter le naufrage de la DGFIP !**

**FO DGFIP, dans le respect des mandats qui lui ont été confiés, continuera de défendre les légitimes revendications des agents de la DGFIP.**

***VOUS ETES NOMBREUX A NOUS SOUTENIR***

***Rejoignez-nous,  
Adhérez***



Syndicat National **Force Ouvrière**

Bulletin D'adhésion

NOM :

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

*Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE des Finances Publiques.*

Fait à

, le

signature